

ATTESTATION JURE

Note importante :

Chaque Juré intervenant au titre de la certification RS5235 a un rôle décisionnaire et non un rôle consultatif concernant l'attribution ou non de la certification. Si vous estimez qu'un stagiaire n'est pas apte (n'est pas parvenu à réaliser les exercices demandés) il est de votre devoir moral de ne pas valider la réussite à l'examen.

La certification ne vise pas à déterminer uniquement si le stagiaire est apte ou non à faire évoluer un drone, mais bien de valider que le stagiaire a toutes les aptitudes pour travailler et fournir un travail aérien de qualité (captations de photos, vidéos ou de données techniques) au titre de son activité professionnelle, tout en télépilotant un UA en toute sécurité. Il vous appartient en tant que Juré de vous en assurer.

De ce fait, vous vous engagez à faire réaliser aux stagiaires des exercices en adéquations avec votre métier et après analyse des données, à ne valider la certification de ses compétences que dans le cas de la réussite aux épreuves présentées.

Posez-vous la bonne question : feriez-vous appel à ce télépilote pour réaliser une mission ?

Deux avis favorables unanimes des jurés sont nécessaires à la réussite de la certification, votre rôle est primordial. Il en va de la viabilité de la certification RS5235.

Je soussigné (nom-prénom)* :

Demeurant (adresse du juré)* :

Numéro de tél * :

Adresse mail * :

Métier représenté * :

Atteste sur l'honneur en ma qualité de juré, intervenant en ma qualité de professionnel en vue de délivrer la présente certification RS5235 :

- 1) Je m'engage à respecter et suivre l'ensemble des directives décrites dans le guide ;
- 2) Je m'engage à ne pas me laisser influencer et à vérifier minutieusement le savoir-faire de chaque stagiaire ;
- 3) Je déclare avoir reçu le présent guide, en avoir pris connaissance et m'y conformer pour valider la certification des stagiaires.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Signature :

*Mentions obligatoires

